Paris, le 25 Juin 1958

Monsieur Jacques LEDOUX Cinémathèque de Belgique 23, rue Ravenstein Bruxelles

Cher Jacques,

Je viens de recevoir votre lettre concernant le microfilmage de documents importants. La F.I.A.F. elle même n'a rien entrepris dans ce domaine, et puisque la décision en cette matière a éé prise par le B.I.R.H.C., j'ai transmis votre lettre à Madame Lotte Eisner, Secrétaire Dénéral du B.I.R.H.C., et elle a promis de s'en occuper tout de suite.

Si à la prochaine réunion du B.I.R.H.C. ou à la réunion du Comité Directeur qui aurent lieu à Bruxelles en Octobre, ou au Congrès de Prague, une décision est prise, donnant au Secrétariat executif de la F.I.A.F. la responsabilité de réunir cette information, je serais heureuse de faire to mon possible pour l'exécuter.

Bien amicalement,

Marion MICHELLE Secrétaire Exécutive.